

**Comment faciliter
l'investissement des
collectivités, des acteurs
locaux ou des citoyens dans les
projets d'électricité verte ?**

RAEE – jeudi 26 février 2009

Le point de vue d'une banque coopérative

- 1. Le Crédit Coopératif**
- 2. Projets citoyens et/ou projets participatifs**
- 3. Actions : exemples concrets**



1. Le Crédit Coopératif

- ✓ Le Crédit Coopératif, banque coopérative dans toutes ses dimensions est un acteur de la finance patiente.
- ✓ Les mutations énergétiques et environnementales en cours nécessitent des investissements considérables.
- ✓ Le crédit Coopératif y joue un rôle précurseur.
- ✓ Acteur de terrain nous travaillons avec les entreprises et groupements qui veulent développer des projets territoriaux intelligents d'efficacité énergétique et de productions d'énergies renouvelables.
- ✓ Nous sommes aussi partenaires des collectivités locales et des groupements de citoyens qui veulent s'investir.

2. Projets citoyens et/ou projets participatifs

- ✓ Un projet participatif est-il forcément un projet citoyen s'il consiste pour des opérateurs privés à ouvrir une partie du capital minoritaire à des acteurs locaux : particuliers, entreprise ou collectivités ?
- ✓ Projet citoyen veut dire que les citoyens et les collectivités ont la maîtrise du projet, avec le soutien des professionnels des énergies renouvelables. La démarche est plus complexe.
- ✓ Les énergies renouvelables : l'éolien, le solaire photovoltaïque sont des outils fantastiques pour des collectivités et des citoyens de s'approprier la production d'énergie. Il est important de développer ces démarches face aux oppositions de plus en plus marquées et intéressées des anti éoliens et d'affirmer haut et fort que les projets d'énergies propres sont des projets territoriaux basé sur des volontés locales .



3. Actions : exemples concrets

➤ **La SEM ENEE 44**

➤ **La SCIC ENERCOOP**

➤ **La Plateforme Eolien Citoyen**



La SEM ENEE 44

✓ La SEM ENEE 44 (énergies nouvelles et économie d'énergies de Loire Atlantique)

La SEM créée à l'initiative du Conseil Général de Loire Atlantique, dispose d'un capital de 5 Millions d'euros.

La SEM a vocation de développer des projets de production d'énergie décentralisée et de maîtrise de l'énergie dans le département : éolien, biomasse, photovoltaïque et d'autres.

La gestion a été attribuée à la SELA (Société d'équipement de la Loire Atlantique)

ENEE 44 : détecte et suscite de nouveaux projets,
réalise pour le compte de... (maîtrise d'ouvrage déléguée)
réalise et investit en propre ou en partenariat

Deux parcs éoliens verront bientôt le jour avec le soutien de cette SEM, à Saint-Hilaire-de-Chaléons et à Séverac-Guenrouët.



La SCIC ENERCOOP

- ✓ **La Société Coopérative d'Intérêt Collectif Enercoop**
- ✓ **Fournisseur d'électricité éthique et écologique, d'origine 100% renouvelable.**
- ✓ **A la veille de l'ouverture du marché de l'électricité aux professionnels en 2004 des acteurs de l'écologie, des énergies renouvelables et de la finance solidaire se réunissent pour créer un nouveau modèle énergétique.**



La SCIC ENERCOOP

- ✓ **Promotion des énergies renouvelables.**
- ✓ **Décentralisation et réappropriation du secteur de l'énergie.**
- ✓ **L'objectif n'est pas le profit mais l'intérêt collectif.**
- ✓ **La SCIC rassemble des producteurs, consommateurs, salariés, fondateurs, partenaires.**
- ✓ **Fonctionnement démocratique : 1 personne = 1 voix au sein de chaque collègue**
- ✓ **A but non lucratif : réinvestissement des bénéfices pour créer de nouveaux moyens de production coopératifs**



La SCIC ENERCOOP

- ✓ **Approvisionnement à 100% auprès de producteurs d'énergies renouvelables.**
 - **Centrale Hydraulique**
 - **Toitures Photovoltaïques**
 - **Eolienne**
 - **Biogaz**

- ✓ **2000 sociétaires, 3200 clients, 30 producteurs**

- ✓ **9 salariés, 30 correspondants locaux actifs, 12 administrateurs**



La plateforme de l'éolien citoyen

Nous travaillons avec des partenaires français, belges et l'ADEME à la création d'une plateforme de l'éolien citoyen.

✓ Cette démarche rassemble des porteurs de projets éoliens sur le territoire. Ils sont engagés dans cette démarche pour la plupart depuis de nombreuses années, souvent sous forme associative.

✓ La charte de l'éolien citoyen

✓ L'objectif est de mutualiser l'expérience acquise par les belges et les français afin de permettre : le développement de nouveaux projets citoyens, de proposer des bonnes pratiques et de développer des outils financiers permettant de lever des fonds

Conclusion



levier citoyen

levier financier

**Nous apportons notre regard de banquier
coopératif certes, mais aussi une
expertise sur la structuration
juridique, économique et financière
de projets collectifs et/ou coopératifs
de productions d'énergies renouvelables.**

Contact :

Jean-Michel YOUINOU
Direction des Entreprises
Eco-entreprises, Energies Renouvelables

jean-michel.youinou@credit-cooperatif.coop